

indépendant — intrépide — compétent

# JOURNAL FRANZ WEBER

avril | mai | juin 2025 | No 152

*Liberté pour les  
éléphants !*



FONDATION  
FRANZ  
WEBER

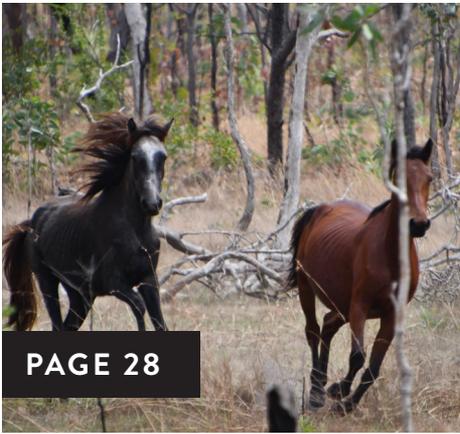
# Contenu



PAGE 9

50 ans, toujours visionnaire et nécessaire !..... 6

Limitation des feux d'artifice :  
un premier succès pour la FFW ..... 8



PAGE 28

Pupy sonne les trompettes de sa liberté ..... 9

Le voyage de Pupy en photos ..... 13

Naissance d'un bébé éléphant : le zoo de Zurich  
joue avec le feu..... 18

La CoP20 CITES :  
Quel avenir pour les éléphants ? ..... 24

Sur la route de Bonrook ..... 28



PAGE 32

Immersion dans la forêt de Giessbach ..... 32

imprimé en  
suisse



## IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER | REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION : Vera Weber, Philippe Roch, Monika Wasenegger, Tomas Sciolla, Anna Zangger, Matthias Mast, Sam Forwood, Viktoria Kirchhoff

LAYOUT: Tirsia Sanchez, FFW | PARUTION: 4 fois l'an | PHOTO DE COUVERTURE: Pupy dans le Sanctuaire mondial pour les éléphants au Brésil. Photo : SEB

IMPRESSION: Druckerei Kyburz AG | ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, Case postale, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24, E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

## COMPTE DE DONNS :

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de : Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

# Éditorial

*Chère lectrice, cher lecteur,*

*Parfois, un seul regard suffit. Sur un paysage intact, sur un animal en détresse – et l'on sent, oui, l'on sait : il faut agir ! Mon père, Franz Weber, avait ce regard. Et il avait le courage d'en tirer les conséquences. Ce courage est devenu une mission : avec ma mère Judith, il a fondé il y a 50 ans la Fondation Franz Weber. Par amour de la nature. Par respect pour la vie.*

*À l'époque, ils luttaienent contre l'indifférence et la cupidité. Ils devaient réveiller les consciences – par des mots, des images, des actions. Aujourd'hui, tout le monde est éveillé – mais court pourtant dans la mauvaise direction.*

*Cela signifie que la Fondation Franz Weber doit affronter un nouvel adversaire :*

*Le leurre selon lequel la protection du climat justifierait tout – même la destruction de la nature.*

*Au nom du climat, on défriche, on bétonne, on recouvre les sols. Des éoliennes dans les forêts et sur les crêtes, des champs solaires sur de précieux paysages alpins, une nouvelle ligne de tramway pour laquelle une allée de plus de cent vieux arbres est sacrifiée – tout cela serait bon, car « climatiquement neutre ».*

*Ceux qui s'y opposent sont ignorés avec un sourire. Ou catalogués comme ennemis du progrès.*

*Et pourtant, c'est le plus précieux que nous sommes en train de perdre : une véritable biodiversité, vivante.*

*Des paysages qu'aucun être humain ne pourra jamais construire. Un silence qui guérit. Une nature sauvage qui éveille notre âme.*

*Pendant ce temps, dans les salles de réunion, on discute d'objectifs de CO<sub>2</sub>, de « développement durable » et « d'acceptabilité sociale ». Avec des diagrammes, des présentations PowerPoint et des effets visuels tape-à-l'œil.*

*Mais la réalité, dehors, ne connaît pas les tableaux Excel. Elle ne connaît que deux options : survivre ou disparaître.*

*C'est pourquoi, même après 50 ans, la Fondation Franz Weber reste bruyante. Et dérangement.*

*Pour la vie, qui n'a pas de lobby. Pour les animaux et les plantes, qui ne peuvent pas signer de contrat.*

*Pour la nature, qui ne parle pas – mais montre tout.*

*La véritable protection de l'environnement ne rentre dans aucun « business plan » . Et celui qui veut sauver la planète ne peut pas se permettre de sacrifier la nature.*

*Je remercie toutes celles et ceux qui soutiennent notre travail — depuis hier, aujourd'hui, et pour demain.*

*Car 50 ans ne représentent pas un aboutissement, mais une responsabilité pour l'avenir.*

*Votre Vera Weber*



**VERA WEBER**

Présidente

Fondation Franz Weber



## En Bref

### AU COL DE L'ESCRINET, LE CIEL APPARTIENT AUX OISEAUX

Situé entre Privas et Aubenas, au cœur de l'Ardèche, à 789 mètres d'altitude, le col de l'Escrinet, dont une parcelle appartient à la Fondation Franz Weber, est un site stratégique pour la migration pré-nuptiale des oiseaux. Chaque printemps, des centaines de milliers d'oiseaux y transitent, offrant un spectacle unique dans un cadre naturel remarquable. Grâce à l'engagement de dizaines de bénévoles, près de 400'000 oiseaux migrateurs, appartenant à une centaine d'espèces, ont été recensés cette année. Depuis un quart de siècle, la FFW soutient activement le site, en finançant les animateurs et le matériel optique nécessaire aux observations. C'est aussi grâce à son action déterminante que, depuis 2010, la chasse y est enfin interdite au printemps, faisant du col de l'Escrinet un sanctuaire pour les oiseaux en migration.



### RÉSIDENCES SECONDAIRES À ROUGEMONT



Le village de Rougemont affiche 60.3% de résidences secondaires.

C'est une véritable saga judiciaire qui vient de prendre fin à Rougemont. Un promoteur immobilier de la région entendait construire, au cœur des pâturages, trois chalets de luxe –prétendant qu'ils seraient utilisés en résidence principale. Les constructeurs sont allés jusqu'à invoquer la « proximité » de l'aérodrome de luxe de Saanen pour indiquer que leurs clients potentiels pourraient ainsi facilement se rendre vers leur lieu de travail... Pour la deuxième fois en dix ans, Helvetia Nostra a dû défendre et ce, jusqu'au Tribunal fédéral, l'application de la Lex Weber à un projet qui ne concernait en réalité rien d'autre que des résidences secondaires. La plus haute juridiction suisse a tranché définitivement cette affaire en mars de cette année : jugé illégal, le projet ne verra pas le jour (voir Arrêt du Tribunal fédéral 1C/643/2023 du 27 mars 2025).

### MONTREUX : LE TRIBUNAL FÉDÉRAL DONNE (DE NOUVEAU) RAISON À HELVETIA NOSTRA

Dans un arrêt rendu le 5 mars 2025, le Tribunal fédéral a reconnu à Helvetia Nostra le droit de contester le plan des zones réservées de la commune de Montreux – droit que le Tribunal cantonal vaudois lui avait nié. Le Tribunal fédéral a en effet estimé que ce plan visait à réduire une zone à bâtir manifestement surdimensionnée, ce qui constitue une tâche fédérale au sens de la loi sur l'aménagement du territoire et relève du droit de protection de la nature. Le droit de recours d'Helvetia Nostra est donc pleinement justifié !

La plus haute juridiction suisse a annulé l'arrêt cantonal et renvoyé l'affaire pour qu'elle soit enfin jugée sur le fond. Ce faisant, le Tribunal fédéral reconnaît le rôle essentiel des organisations environnementales dans la défense de la nature et du paysage suisses. Il rappelle que sans des organisations, les abus en matière d'aménagement du territoire passeraient souvent inaperçus – ou ne pourraient tout simplement pas être contestés. Ce droit, garanti par la Convention d'Aarhus, constitue un pilier de la démocratie environnementale. Pourtant, le Parlement fédéral tente régulièrement de le restreindre, au profit d'intérêts économiques à court terme. Cet arrêt montre à quel point il est vital de le conserver !

## PARC ÉOLIEN DU GRAND SAINT-BERNARD : LES ÉOLIENNES MENACENT LA BIODIVERSITÉ ALPINE

Dans la Combe de Barasson (VS), un projet de sept éoliennes géantes menace une biodiversité alpine exceptionnelle et le paysage unique du Grand Saint-Bernard. Ce site de haute altitude abrite plusieurs espèces menacées, dont le gypaète barbu, en danger critique d'extinction. Malgré les preuves apportées par Helvetia Nostra et d'autres organisations, le Tribunal cantonal valaisan vient de confirmer la planification du parc éolien, faisant fi de la présence d'un nid actif de gypaètes, situé à moins de 5 km, et relativisant largement l'impact du parc sur d'autres espèces menacées présentes sur le site. Helvetia Nostra, BirdLife Suisse, le WWF et la Fondation pour le paysage ont donc porté l'affaire devant le Tribunal fédéral : la protection des espèces (menacées qui plus est) doit l'emporter ! Sans compter, par ailleurs, que ce projet atteint de justesse le minimum de production d'électricité requis pour être considéré comme étant d'importance nationale (20GWh/an)...



Le gypaète barbu est en danger critique d'extinction.

## HELVETIA NOSTRA SAUVE UN TILLEUL CENTENAIRE



Les tilleuls centenaires jouent un rôle primordial pour la biodiversité.

À l'entrée du village vaudois de Naz (commune de Montilliez), un tilleul centenaire majestueux a échappé de peu à l'abattage. Un projet immobilier prévoyait de raser l'arbre et une ancienne ferme pour construire un immeuble. Grâce à l'intervention de la Fondation Helvetia Nostra et au statut remarquable du tilleul, les promoteurs ont retiré leur projet actuel pour en proposer un autre qui promet de le préserver.

La vigilance reste de mise. La Fondation examinera les plans avec attention : toute construction trop proche de ses racines pourrait le condamner lentement. Plus qu'un arbre, ce tilleul est un repère vivant, témoin de l'histoire du village. Grâce à cette action, il continuera à offrir son ombre protectrice et à rassembler «lé Tsat-Foumâ» pour longtemps.

# 50 ans, toujours visionnaire et nécessaire !

**Comment se fait-il qu'une fondation aux dimensions aussi modestes que la Fondation Franz Weber ait glané autant de succès remarquables sur l'ensemble de la Planète ? Son incroyable bilan tient du souffle originel puissant qui l'a créée, entretenu par des valeurs inébranlables, un engagement indépendant et un courage hors norme.**



**PHILIPPE ROCH**

*Membre des conseils de la Fondation Franz Weber et d'Helvetia Nostra. Ancien directeur de l'Office fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage*

## **Lucidité et courage, une force personnelle**

Franz Weber a perçu très tôt que des dommages irréparables menaçaient la beauté du monde, détruiraient des écosystèmes qui semblaient éternels et faisaient souffrir injustement les animaux comme les humains. Son combat a commencé par une révolte nourrie par cette souffrance personnelle qu'il partageait avec le monde vivant dont il se sentait faire pleinement partie.

### Une méthode participative

Franz Weber a été un pionnier inventif et visionnaire. Il a montré une extraordinaire capacité de s'enthousiasmer, beaucoup de courage, une volonté inébranlable, une force et une ténacité indestructibles. Indépendant de tout intérêt personnel, il a exposé sa personne comme un chevalier au service de la Terre Mère et de l'humanité. Initiateur de nombreux combats, il a aussi souvent répondu à la demande de personnes et d'organisations qui se sentaient démunies face à la puissance destructrice d'intérêts économiques et des idéologies de croissance et d'expansion. Il a su les mobiliser, les organiser et leur transmettre son inébranlable énergie.

Franz Weber a mis à profit ses compétences de journaliste pour attirer l'attention sur des situations concrètes. La méthode était peu utilisée à l'époque dans le domaine de l'environnement, encore moins dans celui de la protection de la nature. Il a choisi des combats exemplaires qui sont devenus des repères dans la prise de conscience et l'engagement écologistes, et il les a souvent gagnés : sauvegarde de Surlej, Silvaplana en Engadine dans les Grisons, protection du site de Delphes en Grèce, des Baux de Provence, de la forêt alluviale du Danube, du paysage de Lavaux et du site de Giessbach, luttes contre le projet d'aéroport de montagne à Verbier et contre le mitage du territoire par les autoroutes, les lignes à haute tension et les résidences secondaires. Il s'est engagé pour les animaux contre les tueries de bébés phoques, en faveur des éléphants et pour les chevaux retournés à l'état sauvage en Australie. Je l'ai accompagné dans certains de ces combats, et j'ai été impressionné par la force, la détermination, le courage et l'intégrité de ce grand personnage indépendant, intrépide, parfois dérangeant, toujours compétent.



La nouvelle loi fédérale sur l'électricité ouvre la porte au saccage de la nature : elle autorise la construction d'éoliennes et de parcs solaires géants en pleine zone alpine, au détriment des paysages et de la biodiversité. Face à cette offensive contre l'environnement, la Fondation Franz Weber a lancé un référendum pour tenter de stopper ce projet. Un combat malheureusement perdu dans les urnes le 9 juin 2024. Mais Vera Weber, présidente de la FFW, ne lâche rien. Son message reste clair et ferme : installons les panneaux solaires là où c'est logique – sur les toits et les infrastructures existantes – et non au cœur des derniers espaces naturels préservés.

### La cohérence d'une conviction profonde

La force de la Fondation Franz Weber doit beaucoup à la cohérence des valeurs qu'elle défend. Elle a mené et mène des combats difficiles, motivés par une profonde conviction. L'amour de la nature, la beauté des paysages, le respect de la vie et de la culture sont le carburant de son engagement, fondé sur une approche holistique, c'est-à-dire une compréhension de l'unité et de la complexité du monde matériel et spirituel au sein duquel tout se tient, comme en témoigne le dernier livre de Franz Weber «Une heure avec la création» (2009) qui fait écho au regretté Pape François qui écrivait dans l'encyclique *Laudato si'* :

*« Dieu nous a unis si étroitement au monde qui nous entoure, que la désertification du sol est comme une maladie pour chacun et nous pouvons nous lamenter sur l'extinction d'une espèce comme si elle était une mutilation ».*

### Plus nécessaire que jamais

Malgré un certain engouement actuel pour l'écologie, il arrive souvent que nous nous retrouvions seuls au combat, car d'autres organisations ont accepté tant de compromis qu'elles ne voient plus clair et qu'elles n'osent pas affirmer des positions tranchées. L'équipe de la Fondation, son conseil dont j'ai l'honneur de faire partie, ses collaboratrices et collaborateurs répartis dans le monde entier, cultivent l'esprit et l'engagement indépendant, intrépide et compétent de ses fondateurs Franz et Judith Weber, sous la conduite de leur fille Vera. Alors j'appelle toute personne consciente de notre responsabilité envers la Planète à s'inspirer de la Fondation Franz Weber et à la soutenir pour regarder l'avenir avec lucidité, espoir et courage et agir avec enthousiasme pour réconcilier l'humanité avec la nature qui est notre mère et notre famille, un engagement dont notre monde en perdition a plus besoin que jamais.

# Limitation des feux d'artifice : un premier succès pour la FFW

**En novembre 2023, la Fondation Franz Weber s'était mobilisée afin de déposer à temps l'initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice » (voir encadré). N'ayant eu de cesse de défendre cette cause, elle peut aujourd'hui se réjouir d'un début de victoire.**



**MONIKA WASENEGGER**

Responsable  
développement organisationnel

Après que le Conseil fédéral se soit refusé d'agir, recommandant le rejet de l'initiative, les commissions préparatoires, commissions de la science, de l'éducation et de la culture respectives du Conseil national et du Conseil des États, s'étaient entendues aux fins d'élaborer un contre-projet parlementaire. Elles reconnaissent ainsi la nécessité de répondre à de réelles préoccupations, établies par une enquête représentative menée conjointement par la FFW et d'autres associations porteuses du projet et de soutien. En effet, une nette majorité de l'électorat suisse se montre insatisfaite du statu quo actuel. Les principales raisons invoquées sont les nuisances sonores, les particules fines et les déchets nocifs libérés dans la nature, ainsi que la panique semée parmi les animaux qu'ils soient domestiques, d'élevage ou encore sauvages.

Cette étude relève que, si les gens apprécient d'admirer les feux d'artifice, il leur paraît par ailleurs nécessaire d'en restreindre l'usage personnel. Aujourd'hui, la plupart des particuliers n'achètent plus des chandelles et des fusées, estimant que les plus sonores doivent être tirées dans le seul cadre des feux d'artifice autorisés officiellement.

Cette prise de position majoritaire renforce le point de vue de la FFW qui préconise une approche pragmatique, consistant à concentrer les feux d'artifice bruyants pour en réduire fortement les effets nuisibles. Le projet parlementaire en cours de rédaction va dans ce sens. Dès la mi-mai, un premier grand débat d'orientation s'est tenu au sein de la commission préparatoire du Conseil national – et la mise au point du projet de loi se poursuivra dans les prochaines semaines.

La FFW se réjouit que ce projet puisse apporter une solution efficace répondant aux attentes actuelles d'une population sensible aux nuisances, en particulier l'impact environnemental, provoquées par l'usage parfois anarchique des feux d'artifice et qu'il

reprendra l'objectif au cœur de l'initiative. Dans la mesure où l'initiative avait pris soin de ne pas exiger une interdiction, privilégiant une solution équilibrée respectueuse des autres et de la nature, l'aboutissement à un consensus devrait satisfaire l'ensemble de la communauté.



Non seulement les feux d'artifice sont à l'origine de nombreux déchets et nuisent à la nature, mais ils sèment la panique chez les animaux domestiques, d'élevage et sauvages, ils portent atteinte aux hommes et causent des accidents. La prise de position de la FFW entre dans ce cadre : mieux protéger les animaux, la nature et les hommes contre les effets négatifs des feux d'artifice.



Photo: Global Sanctuary for Elephants (GSE)

# **Pupy sonne les trompettes de sa liberté**

**Après de longues années de captivité, Pupy a enfin retrouvé sa liberté. Grâce à une action menée sur plusieurs années par la Fondation Franz Weber et l'inlassable soutien de l'équipe locale de l'ONG, l'éléphante se promène aujourd'hui, sans entrave, au cœur du « Sanctuaire mondial pour les éléphants ». Un sauvetage qui marque une étape essentielle de notre combat : mettre une fin définitive à l'enfermement des derniers éléphants encore captifs en Amérique du Sud.**



**TOMAS SCIOLLA**

Directeur  
du Sanctuaire Equidad

En compagnie de son amie Kuky, Pupy avait été accueillie le 22 mai 1993 par l'ancien zoo de Buenos Aires, en provenance du Parc national Kruger, en Afrique du Sud. Les deux éléphantesses étaient très attachées : Kuky, la dominante, était la « boss » du duo tandis que Pupy jouait le rôle de la copine débonnaire et docile. Plus tard, elles ont toutefois été contraintes de partager leur enceinte avec Mara, une éléphantesse d'Asie cédée par le cirque Rodas. Entre ces deux espèces différentes, la cohabitation n'a pas été simple. La seule solution que le zoo avait pu offrir consistait à sortir les éléphantesses en plein air à tour de rôle. En raison de cette contrainte, chacune d'elles ne pouvait passer que quelques heures par jour à l'extérieur. Le reste du temps, elles étaient cloîtrées derrière des barreaux, dans des enclos fermés, cernées par les bruits affolants de la ville.

Puis, était venu ce moment de répit suite au transfert de Mara « l'intruse » vers le « Sanctuaire mondial pour les éléphants » (voir encadré). La qualité de vie de Kuky et Pupy s'était légèrement améliorée et elles avaient pu reprendre « la liberté » de se tenir à l'intérieur ou à l'air libre. Cependant, elles étaient encore loin de pouvoir mener la vie décente dans les larges espaces que seule une réserve pouvait leur offrir.



Photo: Fede Sordo

Kuky (gauche), qui avait vécu toute sa vie aux côtés de Pupy (droite), est tragiquement décédée le lendemain même du jour où, grâce à la FFW, les dernières autorisations pour entamer son voyage avaient enfin été obtenues. Une véritable tragédie, mais aussi un signal fort : ces processus doivent être plus rapides. Kuky était très attachée à un pneu, visible sur la photo. Bien qu'elle ne soit plus parmi nous, nous avons choisi d'emmener cette roue avec Pupy, pour qu'une part d'elle aussi puisse atteindre le sanctuaire et connaître la liberté.

### **Des préparatifs intensifs**

Pendant plusieurs années, la Fondation Franz Weber (FFW) a tout fait pour que Pupy puisse rejoindre elle aussi cette réserve. Ce transfert a été le fruit de longues négociations, d'une minutieuse préparation technique et de l'accomplissement de nombreuses formalités administratives : il a fallu en premier lieu obtenir l'accord du Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), puis se conformer à de nombreuses exigences réglementaires et, enfin, coordonner avec précision chaque étape de l'opération de transfert, notamment l'achat d'une caisse de transport spécifique, requise de toute urgence suite à la décision judiciaire d'octroi de l'autorisation de déplacer l'éléphantesse, qui a également été cruciale.

### **Un choc traumatisant avant la nouvelle vie**

Pourtant, peu avant le départ, alors que, après deux ans d'efforts, l'ensemble des obstacles bureaucratiques avaient enfin été franchis, l'impensable s'est produit : à l'aube du 22 octobre 2024, Kuky est tombée raide morte dans son enclos.

Ce décès soudain et inattendu a provoqué un choc immense, non seulement au sein de l'équipe, mais principalement pour Pupy, qui perdait ainsi sa seule amie et son unique soutien affectif. Les soigneurs de l'Ecoparque de Buenos Aires ont alors déployé des trésors de patience, l'entourant de près afin de l'aider à traverser cette épreuve douloureuse et que l'éléphantesse survivante ait la chance de prendre ce nouveau départ qu'on lui destinait.

### De la captivité à la réserve

Le 14 avril 2025, Pupy, prête à affronter le long périple de quatre jours vers sa nouvelle vie, a définitivement quitté l'Ecoparque de Buenos Aires, accompagnée par la vétérinaire Johanna Rincon et Tom Sciolla – directeur du sanctuaire Equidad et ancien responsable de la protection de la biodiversité et de la gestion de la faune sauvage au sein de l'Ecoparque de Buenos Aires – ainsi que Scott Blais et son équipe de soigneurs du « Sanctuaire mondial pour les éléphants ». Malgré l'inquiétude légitime, le voyage s'est remarquablement bien passé, grâce à une préparation intensive et une coordination constante d'une escorte aux petits soins, qui a veillé chaque instant à ce que l'éléphante soit suivie et assistée, lui permettant de voyager dans un état stable et sans complications. L'équipe de la Fondation Franz Weber s'est en effet chargée de la coordination logistique entre l'ensemble des parties concernées – en particulier les agences gouvernementales, les soigneurs, les vétérinaires, l'entreprise chargée de la logistique et le personnel du « Sanctuaire mondial pour les éléphants ».

Leur mission était d'assurer avec précision chaque étape du voyage – du transport jusqu'à l'arrivée – afin que celui-ci se déroule sans encombre.

C'est ainsi que, le 18 avril, Pupy est officiellement arrivée dans sa nouvelle « maison » où, elle jouit enfin de l'espace, des soins et de l'autonomie nécessaires dans le cadre d'une vie plus proche de son environnement naturel.

### Une nouvelle vie sans entrave

A l'abri du « Sanctuaire mondial pour les éléphants », une nouvelle ère s'ouvre pour Pupy, après 30 années de vie en captivité. Déjà, très vite après son arrivée, elle a montré les premiers signes d'épanouissement. Quelques jours ont en effet suffi pour qu'elle reprenne des habitudes longtemps enfouies dans sa mémoire... d'éléphante. À présent, elle s'enhardit à parcourir des distances de plus en plus longues, arrache l'écorce des arbres, allant jusqu'à les abattre – un comportement typique des éléphants d'Afrique, qui agissent dans la nature tels de véritables « ingénieurs de l'écosystème ».

Au-delà de la symbolique, ces changements significatifs de comportement démontrent, s'il en fallait, que même après d'interminables années de captivité, l'instinct des pachydermes peut ressurgir très vite, pour peu qu'ils soient placés dans un environnement adapté. Le rôle des réserves n'est pas uniquement celui de protéger les animaux, elles leur permettent de retrouver leur identité.

Ce constat conforte plus que jamais la Fondation Franz Weber dans son engagement : se battre dans le monde entier pour prouver que les éléphants n'ont pas leur place en captivité. La science a depuis longtemps confirmé ce que les défenseurs des animaux savent depuis des années : les éléphants souffrent dans les zoos, où leurs besoins naturels d'exercice, de lien social, de stimulation sensorielle et d'autonomie ne pourront jamais être satisfaits. En revanche, les sanctuaires leur permettent d'exprimer toute la gamme de leurs comportements, de reprendre une meilleure santé et de vivre dans la dignité.



L'éléphante Pupy avec une soigneuse à l'Ecoparque de Buenos Aires, en Argentine, avant son départ pour le Global Sanctuary for Elephants au Brésil. Photo : Tomás Cuesta

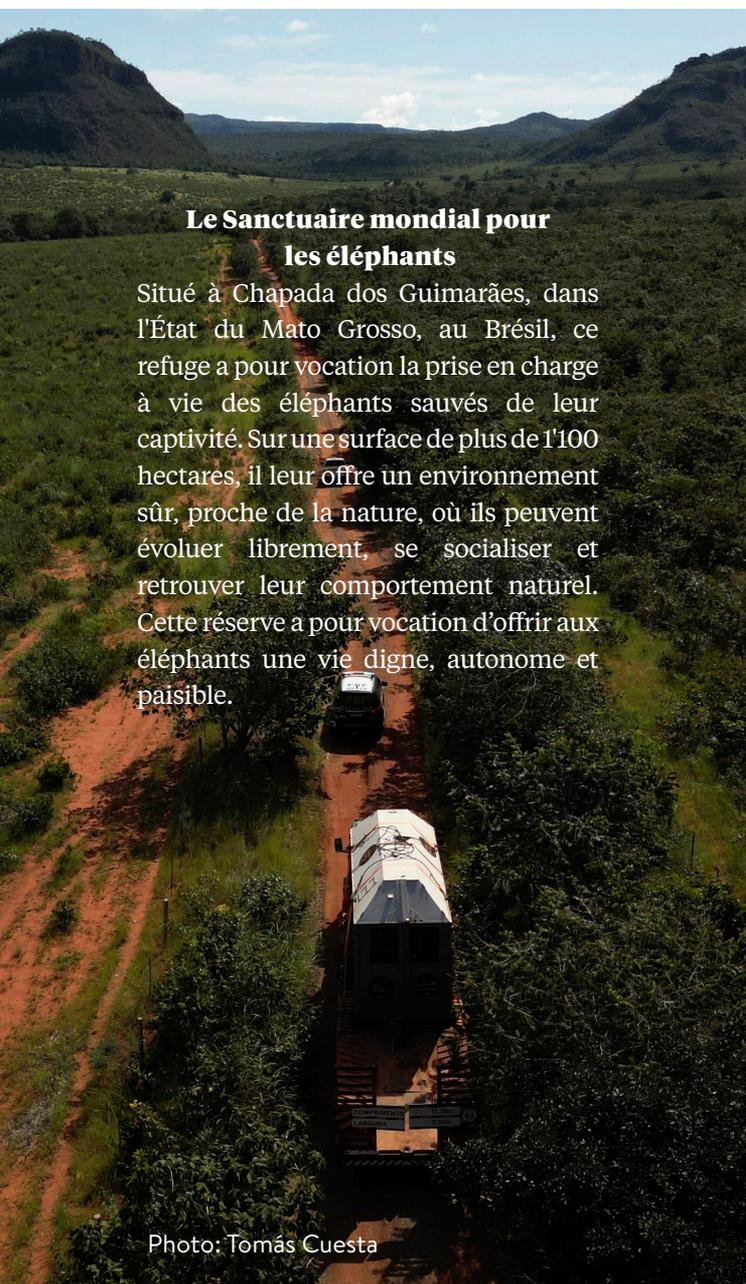
### Un signe d'espoir – et la poursuite d'une croisade

L'histoire de Pupy symbolise ce que les hommes peuvent accomplir quand ils unissent résolument leurs forces pour la bonne cause. Néanmoins, tout n'est pas gagné. Nous avons remporté une bataille, mais nous n'avons pas encore gagné la guerre. D'autres éléphants vivent encore en captivité en Amérique du Sud. La FFW s'emploie sans relâche à leur libération. Ainsi, Kenya et Tami sont les deux derniers éléphants qui demeurent en captivité en Argentine.

La FFW met tout en oeuvre pour qu'eux, eux aussi, puissent rejoindre le sanctuaire brésilien.

Pendant plus de 120 ans, des éléphants ont été maintenus en captivité à Buenos Aires. Cette époque s'achève avec le sauvetage de Pupy. Grâce à un soutien inconditionnel, une volonté inébranlable, une coopération exemplaire et la coordination de cette mission assurée par la FFW, ce qui semblait longtemps impossible est devenu réalité.

En fêtant la liberté de Pupy, nous n'oublions pas d'avoir une pensée triste pour sa défunte amie Kuky, qui n'a pas eu la même chance et dont la mémoire renforce notre engagement dans cette course contre le temps. Nous sommes persuadés que la liberté des éléphants n'est pas un cadeau que nous leur offrons, mais un droit pour lequel nous déployons tous les efforts possibles. Faut-il tristement rappeler que si Pupy n'avait pas été arrachée à son milieu naturel, il y a de cela 30 ans, les trompettes d'une renommée qu'elle n'a jamais cherchée n'auraient jamais aussi loin sonné.



### Le Sanctuaire mondial pour les éléphants

Situé à Chapada dos Guimarães, dans l'État du Mato Grosso, au Brésil, ce refuge a pour vocation la prise en charge à vie des éléphants sauvés de leur captivité. Sur une surface de plus de 1'100 hectares, il leur offre un environnement sûr, proche de la nature, où ils peuvent évoluer librement, se socialiser et retrouver leur comportement naturel. Cette réserve a pour vocation d'offrir aux éléphants une vie digne, autonome et paisible.

Photo: Tomás Cuesta

### Les éléphants captifs en Suisse

Actuellement, **17 éléphants vivent encore** en captivité dans trois zoos suisses :

- Zoo de Zurich : **5 éléphants d'Asie**
- Zoo de Bâle : **3 éléphants de savane d'Afrique**
- Knie's Kinderzoo à Rapperswil - Jona : **9 éléphants d'Asie**

La Fondation Franz Weber critique la captivité des éléphants dans des zoos, qui ne peuvent pas répondre aux besoins élémentaires physiques, psychiques et sociaux des éléphants. Elle s'oppose tout particulièrement aux programmes de reproduction des éléphants en captivité, menés par les zoos.

Aucun nouvel éléphant ne doit vivre le cauchemar de la captivité dans des zoos. Et pour ceux qui y sont encore enfermés, il existe une alternative : leur transfert vers des sanctuaires pour éléphants, qui leur offrent des conditions de vie bien plus proches de leurs besoins naturels. Un tel refuge a déjà ouvert ses portes en France, accueillant des éléphants issus de zoos ou de cirques, et un nouveau sanctuaire est en construction au Portugal.

Avec ses campagnes Zoo21 et ELE, la FFW veut mettre un terme à la reproduction des éléphants en captivité, à la détention d'éléphants dans des zoos, et veut initier un changement profond du modèle obsolète des parcs zoologiques.

# Le voyage de Pupy



 **Ecoparque de Buenos Aires**



 **+ 2'600 km**  
 **4,5 jours**



Photo: GSE

 **Sanctuaire Brésil**

Restée seule dans l'enclos des éléphants de l'ancien zoo de Buenos Aires après la disparition de Kuky, sa compagne de toujours, Pupy s'est retrouvée dans une profonde solitude. Cette situation bouleversante a été l'un des moteurs qui nous a donné la force de continuer et de redoubler d'efforts pour permettre sa libération.



Pupy a suivi un long entraînement pour entrer dans sa caisse de transport. L'équipe technique de la FFW n'a pas seulement planifié et coordonné toute la logistique et les autorisations, elle a également assuré la supervision et le suivi des progrès réalisés. Après de longs mois d'efforts patients, elle a finalement accepté d'y entrer et de coopérer pour sa fermeture, rendant enfin possible le départ vers son nouveau foyer.

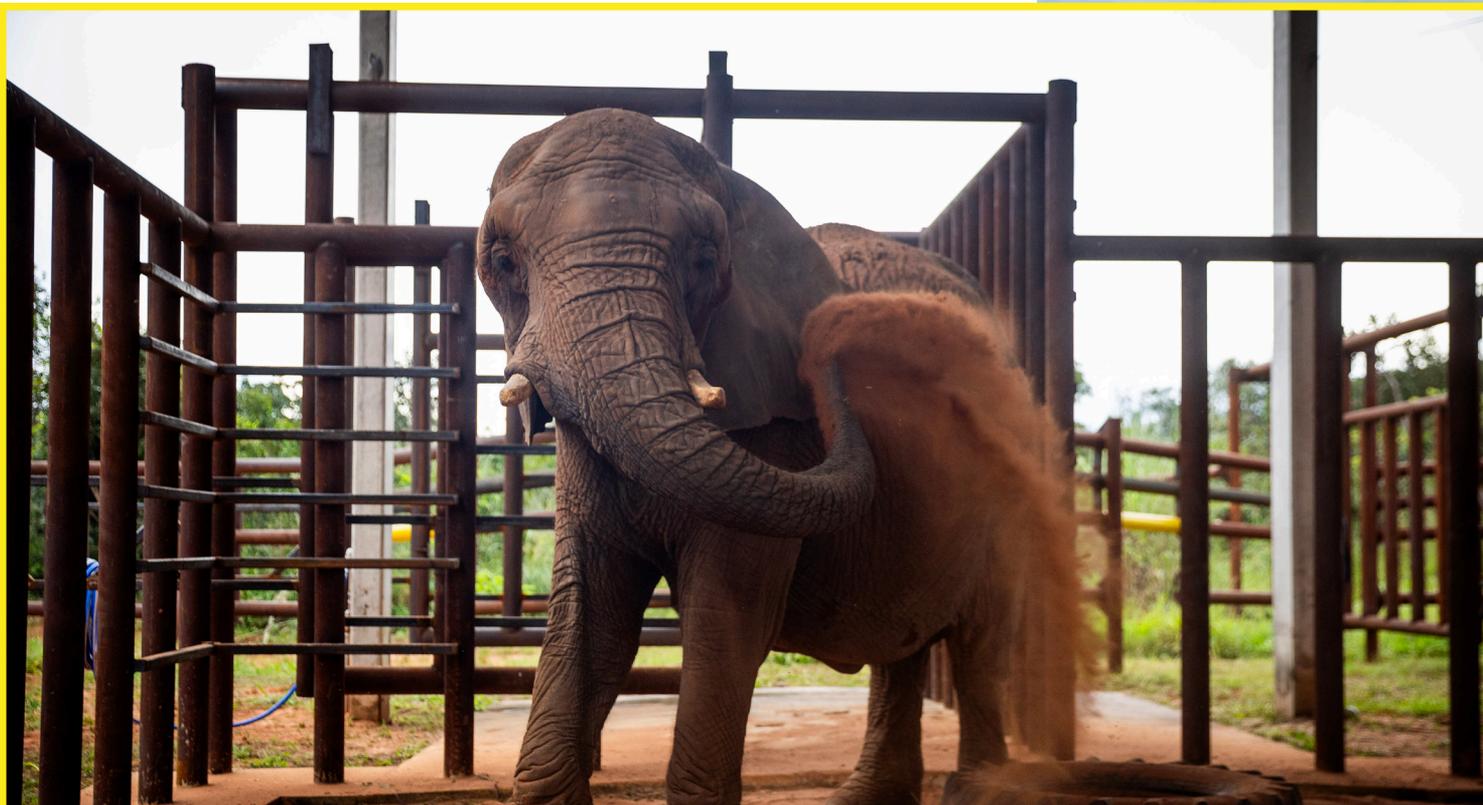
Le voyage fut éprouvant, car nous ne nous arrêtions que lorsque Pupy en exprimait le besoin. À bord du véhicule de la FFW se trouvaient Scott Blais, directeur du Global Sanctuary for Elephants, et Tom Sciolla de la FFW, qui surveillaient l'état de l'éléphante en continu grâce à des caméras. Environ toutes les trois heures, nous faisons une pause pour la nourrir et nettoyer sa caisse, afin de lui garantir un trajet aussi confortable que possible.



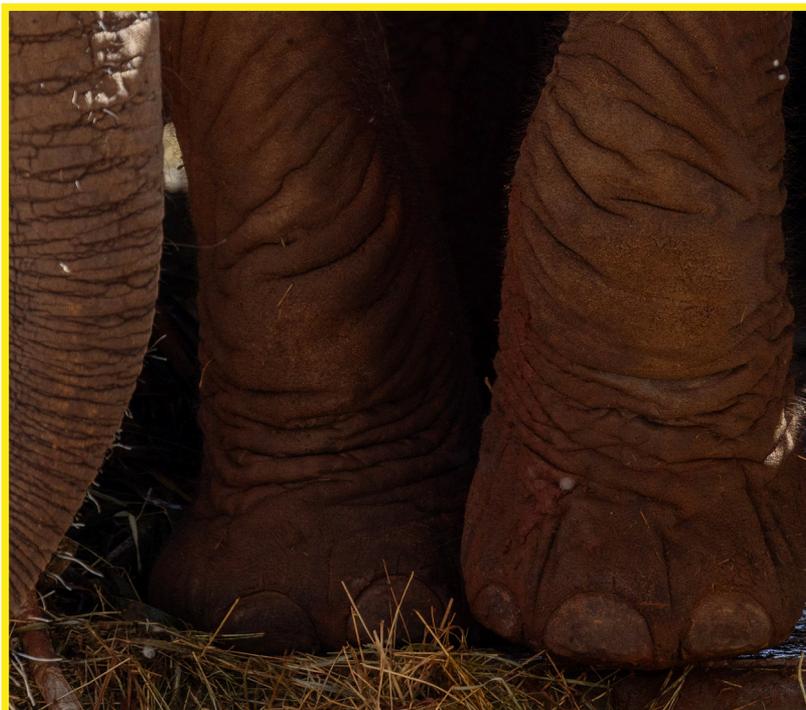
Pour lui assurer une alimentation fraîche tout au long du voyage, nous achetions des fruits et légumes au fur et à mesure. Cela lui a permis de découvrir de nouvelles saveurs, comme l'ananas qu'elle ne connaissait pas et qu'elle a beaucoup apprécié. Le fait qu'elle reste curieuse et conserve un bon appétit durant le transport était un signe évident de son équilibre émotionnel et de l'absence de stress sévère.



Pupy avec Scott Blais, cofondateur du Sanctuaire des Éléphants du Brésil. Avec Kat Blais, ils dirigent une équipe de professionnels dévoués à offrir aux éléphants un espace aussi naturel que possible. Leur philosophie repose sur le non-contact direct avec les animaux, pour leur garantir une vie la plus proche possible de celle qu'ils mèneraient dans la nature.



À son arrivée, nous avons ouvert la porte de la caisse de transport de Pupy, mais elle refusait d'en sortir. Plus de neuf heures se sont écoulées, et la nuit tombait. Elle n'était tout simplement pas prête à quitter cet espace qu'elle considérait désormais comme sûr, après tant de jours de voyage — ce qui est fréquent chez certains éléphants. Puis, alors que la nuit s'installait, nous avons commencé à chanter « joyeux anniversaire » pour l'un des soigneurs. Curieuse de savoir ce qu'il se passait, elle a voulu participer à la fête... et c'est ainsi qu'elle est sortie pour enfin explorer son nouveau foyer.



Les éléphants en captivité vivent bien moins longtemps que leurs congénères à l'état sauvage. L'une des principales raisons est l'apparition d'infections aux pieds, liées au manque de déplacement. Grâce au travail acharné de la FFW et d'autres organisations, Pupy aura désormais la possibilité de soigner de nombreuses affections liées à ses décennies de captivité.



Johanna Rincón et Tom Sciolla, choisis par la FFW pour leur grande expérience dans le transfert d'éléphants et d'autres espèces sauvages vers des sanctuaires, ils ont, au cours de leurs carrières, entraîné, soigné et transporté en toute sécurité plus de 1'000 animaux. Parmi eux : ours, tigres, orangs-outans, hippopotames, lions, chimpanzés, babouins, condors, cerfs, et bien d'autres encore.

Chaque jour dans ce sanctuaire est une nouvelle aventure pour Pupy. En raison de sa personnalité introvertie et craintive, il a été décidé qu'elle serait la première éléphant africain à rejoindre ce lieu. Cela lui permet de s'y familiariser avant d'accueillir Kenya, et de tisser avec elle un lien plus serein, dans un cadre qu'elle connaît déjà. Le voyage de Pupy fut une expérience profondément transformante, pour elle comme pour nous. Dans les moments de fatigue ou de doute, c'est elle qui nous a donné la force d'avancer. En réalité, c'est elle qui nous a guidés.

Scannez ce code QR pour découvrir la vidéo du voyage de Pupy. Federico Sordo, membre de notre projet ELE, a accompagné Pupy et toute l'équipe pour réaliser ce court documentaire captivant.





Photos: FFW

# **Naissance d'un bébé éléphant : le zoo de Zurich joue avec le feu**

**Le zoo de Zurich a annoncé la naissance d'un bébé éléphant pendant le week-end de Pâques, images et vidéos émouvantes à l'appui. Mais derrière cette « bonne nouvelle » se cache une sinistre réalité : les chances de survie du petit sont minces. En captivité, les besoins fondamentaux des éléphants ne peuvent pas être satisfaits, et ils sont exposés à de nombreux stress physiques et psychologiques, ainsi qu'à diverses maladies, dont des virus mortels tels que l'herpès EEHV. Condamner un bébé éléphant à une vie d'ennui et de souffrance, au nom de la prétendue « conservation des espèces », est une illusion dangereuse. Il est temps que les zoos mettent fin aux programmes de reproduction d'éléphants en captivité.**



**ANNA ZANGGER**  
Avocate et directrice des  
campagnes internationales

Le 19 avril 2025, un bébé éléphant d'Asie est né au zoo de Zurich. Dans un communiqué de presse daté du même jour, le zoo parle d'« optimisme prudent », car « les premières semaines de la vie d'un éléphanteau sont toujours les plus délicates ». Le zoo poursuit en expliquant que le bébé éléphant se porte plutôt bien et que sa mère, l'éléphante Fahra (née dans le même zoo en 2005), joue parfaitement son rôle de mère, un rôle qu'elle connaîtrait bien puisqu'elle a déjà donné naissance à trois petits par le passé. Ce que le zoo ne dit pas, c'est que Fahra n'a en fait donné naissance qu'à un seul bébé éléphant viable (Ruwani, né en 2017,

décédé depuis du virus herpétique endothéiotrope de l'éléphant, EEHV). Les deux autres petits sont morts peu après leur naissance. Depuis 2020, deux autres éléphanteaux nés au zoo de Zurich de mères différentes sont décédés, l'un du virus de l'herpès, l'autre battu à mort par les autres éléphants de l'enclos (voir notamment le communiqué de presse de la FFW du 17 janvier 2023).

Le zoo a raison de s'inquiéter : le taux de mortalité des éléphanteaux en captivité, en particulier à Zurich, est très élevé. Les risques sont intrinsèque-

ment liés aux conditions de captivité, qui sont par nature insuffisantes pour satisfaire les besoins des éléphants et extrêmement stressantes pour ces animaux très intelligents. Les éléphants captifs sont notamment sensibles au virus de l'herpès (EEHV), souvent mortel pour les jeunes, alors que dans la nature, les éléphants semblent bien adaptés pour survivre à l'exposition. Pour mémoire, rien qu'en 2022, trois éléphants sont morts du virus de l'herpès au zoo de Zurich. Il existe donc un risque sérieux que le nouveau-né, qui a été nommé « Zali », contracte la maladie et en meure.



Zali est né emprisonné entre quatre murs. Depuis, il vit dans un environnement artificiel, qui ne peut absolument pas répondre à ses besoins d'éléphant.

À ce risque s'ajoute le fait que, dans les populations normales d'éléphants, l'intervalle entre les grossesses est d'environ 4 à 5 ans, alors que la dernière grossesse de Farha remonte à 2023 (lorsqu'elle a perdu son bébé peu après la naissance). « Il est physiquement et psychologiquement néfaste pour une éléphante de subir des grossesses répétées en si peu de temps, d'autant plus que tous ses précédents petits sont morts. L'obsession du zoo pour la reproduction est cruelle et irresponsable », note le Dr Keith Lindsay, biologiste spécialiste des éléphants et membre du Groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de l'UICN.

Les éléphants mâles sont également plus difficiles à détenir en captivité, car les zoos ne disposent pas de l'espace nécessaire pour les maintenir dans leur milieu social normal, où ils

peuvent côtoyer d'autres mâles et des femelles. Au lieu de cela, ils sont séparés de leurs congénères dès leur plus jeune âge, et ne les revoient jamais. Le zoo de Zurich a-t-il l'intention de garder le petit Zali lorsqu'il atteindra sa maturité sexuelle, s'il survit, et si oui, dans quelles conditions ? Ou le zoo l'échangera-t-il avec une autre institution, en Europe ou ailleurs ? Mettre au monde de nouveaux animaux sans planifier leur avenir semble tout aussi irresponsable.

Un éléphant dans un zoo n'est qu'un pâle reflet d'un éléphant dans la nature. Zali, s'il survit, est condamné à une vie de captivité, de stress et de désespoir. Mais pourquoi ? Selon le zoo, « une reproduction réussie » contribuerait « de manière importante à la préservation de l'espèce dans le cadre du programme européen d'élevage en

captivité (EEP) ». Les zoos entendent ainsi créer une « population éléphante de réserve », car l'espèce est menacée dans la nature. En d'autres termes, ils veulent conserver une « banque » d'animaux au cas où l'espèce disparaîtrait.

Cependant, les éléphants nés dans des zoos n'ont jamais été relâchés dans la nature ; les seules réintroductions réussies concernent des éléphants détenus dans leur aire de répartition naturelle, où le processus nécessite un investissement considérable en temps et en ressources. « Non seulement ils n'ont jamais appris à survivre dans un environnement sauvage, mais il n'existe actuellement aucun programme crédible pour réintroduire les éléphants captifs dans leur habitat naturel », selon Tom Sciolla, expert de FFW en conservation de la biodiversité et transformation des zoos.



Privés d'espace, de la compagnie de leur famille et de stimulations, l'existence des éléphants captifs est bien éloignée de la vie riche et complexe qu'ils auraient en liberté.



En réalité, le programme de reproduction en captivité ne sert qu'au divertissement des visiteurs des zoos - sans égard aux souffrances infligées aux éléphants.

En réalité, l'objectif principal de l'élevage dans les zoos n'a jamais été la conservation, mais plutôt l'attraction des visiteurs : Très médiatisées, les naissances d'éléphants augmentent le nombre de clients et les ventes de billets, et donc les revenus de ces établissements.

Pendant ce temps, les populations d'éléphants sauvages en Afrique et en Asie continuent de décliner en raison du manque de ressources pour protéger leurs habitats, lutter contre le braconnage et prévenir les conflits avec les humains. Les fonds considérables investis dans l'élevage en captivité seraient infiniment plus efficaces s'ils étaient consacrés à la conservation dans l'environnement naturel, où les éléphants ont encore une chance de vivre en liberté. « Les programmes d'élevage d'éléphants sont cruels, inefficaces et obsolètes. C'est pourquoi la Fondation Franz Weber demande leur arrêt depuis plusieurs années », explique Vera Weber, présidente de la FFW.

Les zoos doivent donc cesser d'accepter de nouveaux éléphants ou de les faire se reproduire. Pour certains des éléphants encore détenus dans des zoos, une alternative peut être envisagée : leur transfert vers des sanctuaires. Bien qu'il s'agisse toujours de lieux de captivité, ceux-ci sont conçus pour ressembler autant que possible à leur milieu naturel, avec des sols en terre, une végétation abondante, des sources d'eau, la liberté de mouvement et la possibilité de former des liens sociaux de leur choix. Contrairement aux petits enclos en béton des zoos, les sanctuaires offrent aux éléphants un environnement plus respectueux de leurs besoins physiques et psychologiques.

La Fondation Franz Weber, qui s'engage pour la protection de la nature et des animaux en Suisse et dans le monde, a déjà offert à quatre éléphants de zoos argentins une nouvelle vie, en les transférant vers le Sanctuaire mondial pour les éléphants au Brésil. Le 18 avril 2025, quasiment le jour même de la naissance du bébé éléphant Zali au zoo de Zurich, l'équipe de la FFW a accompagné Pupy lors de son arrivée

dans ce havre de paix. Née dans les années 1990 dans le parc national Kruger, en Afrique du Sud, Pupy est une éléphante de savane africaine qui a passé plus de 30 ans en captivité au zoo de Buenos Aires. Aujourd'hui, elle découvre enfin la relative liberté d'un environnement naturel, vaste et paisible où elle peut à nouveau exprimer le comportement propre à son espèce.

En Europe, il existe un sanctuaire pour éléphants en France, et un autre est en construction au Portugal. Plutôt que de continuer à élever des éléphants en captivité, au prix de grandes souffrances et de risques importants, les zoos suisses devraient envisager une approche plus éthique et tournée vers l'avenir. Il est temps de repenser la détention des éléphants dans les zoos et d'étudier sérieusement la possibilité de les transférer progressivement vers des sanctuaires, des lieux conçus pour répondre au mieux aux besoins physiques, sociaux et psychologiques de ces êtres sensibles et intelligents. Offrir à ces éléphants une vie plus digne serait un véritable engagement en faveur du bien-être animal.



En liberté, les éléphanteaux grandissent aux côtés de leur mère pendant de nombreuses années. Dans un zoo, ce lien peut être brisé prématurément par des décisions humaines, sans considération pour leurs besoins.



Malgré son instinct maternel, l'environnement artificiel n'offre pas l'essentiel à Farha : de l'espace, la liberté et une véritable vie en troupeau. La vie d'un éléphant en liberté est quelque chose qu'un zoo ne pourra jamais recréer.

### **Farha, mère de Zali, le triste sort d'une captive à vie**

Farha est une éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) née le 3 mai 2005 au zoo de Zurich, fille de Maxi et Ceyla-Himali (tous deux décédés). Elle est la première éléphant née dans le parc de Kaeng Krachan, ouvert en 2014 dans le zoo, un espace peut-être plus grand qu'auparavant, mais très éloigné des forêts et des plaines où ses ancêtres ont vécu pendant des millénaires. Farha n'a jamais connu la liberté. Depuis sa naissance, elle vit derrière des murs et des barreaux, soumise aux contraintes de la captivité, à l'observation constante du public et à des routines imposées. Elle a donné naissance à quatre petits : Ruwani, décédé à l'âge de 5 ans en 2022 des suites d'un virus herpétique ; une autre femelle décédée peu après sa naissance en 2020 ; un mâle mort-né en 2023 ; et enfin, un petit né en avril 2025, dont le sort reste incertain. La vie de Farha, comme celle de tant d'autres éléphants en captivité, est marquée par la privation, le deuil répété et l'absence de tout ce qui rend la vie d'un éléphant libre si riche : les longues promenades, les liens sociaux étendus, les choix et l'exploration.

# Votre testament en faveur des animaux et de la nature

**CONTINUEZ À PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA NATURE, AU DELÀ DE VOTRE EXISTENCE.**

Que ce soit en Suisse ou dans le monde, la Fondation Franz Weber est la championne de la cause animale et de la protection de la nature. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

Si votre souhait est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre existence, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber dans vos dernières volontés.

Contactez-nous par téléphone pour un conseil confidentiel et sans engagement. Notre spécialiste, Lisbeth Jacquemard, vous soutiendra volontiers et se fera un plaisir de vous renseigner.

Fondation Franz Weber  
Case postale, 3000 Berne 13  
T +41 (0)21 964 24 24

## VOTRE GUIDE SUCCESSORAL

Commandez gratuitement notre guide successoral spécialement conçu pour vous.

[ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch) ou  
T +41 (0)21 964 24 24



**FONDATION  
FRANZ  
WEBER**

# La CoP20 CITES : Quel avenir pour les éléphants ?

**Après le Panama en 2022, Samarkand (Ouzbékistan) abritera en novembre la 20<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la CITES (CoP20). Les 185 États membres de la CITES se réunissent tous les trois ans pour décider du sort de nombreuses espèces sauvages : lesquelles resteront strictement protégées ? Lesquelles pourront être commercialisées ? Quelles seront les grandes oubliées ? Dans un contexte géopolitique tendu, les rapports de force risquent de faire pencher la balance, notamment sous l'impulsion des États-Unis, qui pourraient favoriser une libéralisation accrue du commerce – au détriment de la biodiversité. Quel avenir dans ce contexte pour les éléphants d'Afrique ?**



**ANNA ZANGGER**

Avocate et directrice des campagnes internationales

La 20<sup>ème</sup> Conférence des Parties (CoP20) à la CITES se tiendra du 24 novembre au 5 décembre 2025 à Samarkand, en Ouzbékistan, et la Fondation Franz Weber (FFW), en tant qu'observateur officiel, sera présente. Tous les trois ans, cette réunion rassemble les États signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) pour décider du niveau de protection accordé à différentes espèces. Sur la base des propositions déposées, des preuves et études scientifiques, mais aussi d'enjeux politiques parfois sensibles, les espèces sont classées dans l'une des trois Annexes de la Convention (voir encadré), en fonction du degré de menace qui pèse sur elles.

L'édition 2025 risque d'être fortement influencée par le contexte géopolitique tendu et une priorisation croissante des intérêts commerciaux et sécuritaires au détriment de la protection de la nature. L'enjeu est majeur, notamment pour les éléphants, car les décisions prises dans le cadre de la CITES ont un impact direct sur les politiques nationales de conservation, ainsi que sur la mise en œuvre de restrictions douanières à l'importation et à l'exportation des espèces concernées.

### **Protection des éléphants d'Afrique : l'enjeu de la taxonomie**

L'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) est actuellement inscrit à l'Annexe I de la CITES, ce qui implique qu'en principe, aucun commerce international d'éléphants ou de parties d'éléphants (comme l'ivoire) n'est autorisé. Quatre populations

d'éléphants (celles de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe) sont, quant à elles, inscrites à l'Annexe II de la CITES avec une annotation (A10) autorisant un commerce restreint malgré le degré de protection en principe moins important, lié à une inscription à l'Annexe II.

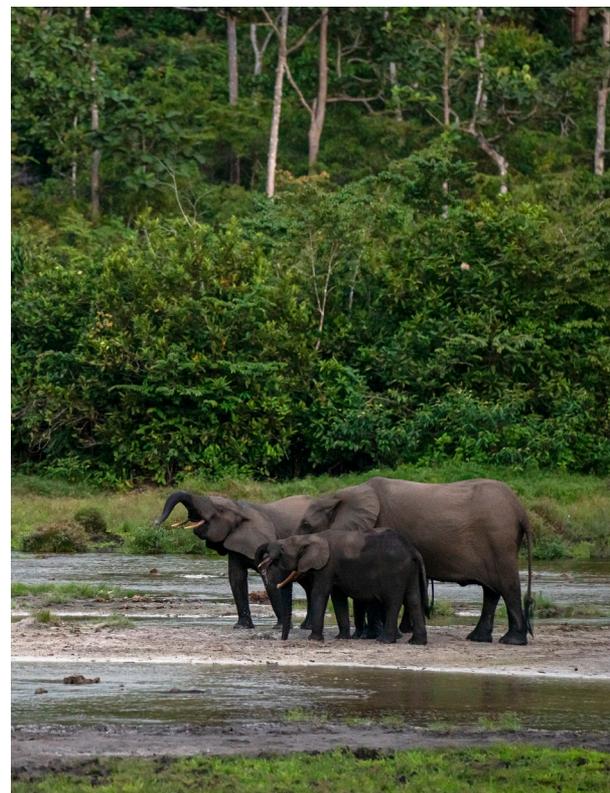
Mais il y a un « mais » : il existe, scientifiquement, deux espèces distinctes d'éléphants en Afrique – l'éléphant de savane (*Loxodonta africana*) et l'éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*). La réalité scientifique ne correspond donc pas à la réalité juridique et la CITES cherche à combler cette lacune. La manière dont les Parties à la CITES choisiront de résoudre cette divergence lors de la CoP20 pourrait avoir des conséquences majeures pour la conservation des éléphants.

Ainsi, que se passerait-il si les deux espèces étaient inscrites séparément aux Annexes de la CITES ? Les éléphants de savane – classés comme « en danger d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN – pourraient être rétrogradés à l'Annexe II, ce qui affaiblirait leur niveau de protection sur l'ensemble du continent africain. À l'inverse, les éléphants de forêt, considérés comme « en danger critique » par l'UICN, resteraient inscrits à l'Annexe I.

Face à ce risque de fragmentation juridique, la FFW et de nombreuses autres organisations de protection de la nature recommandent de maintenir une inscription commune au niveau du genre (*Loxodonta spp.*). Cette solution garantirait une protection cohérente à tous les éléphants d'Afrique, sans générer de confusion ni de polémique stérile.



Éléphant de savane (*Loxodonta africana*)



Éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*)

### **Marchés intérieurs de l'ivoire : le Japon fait l'autruche**

Depuis une dizaine d'années, notamment grâce à l'action de la FFW au sein de la CITES, la majorité des grands marchés d'ivoire ont fermé leurs portes. La Chine, Hong Kong SAR, les États-Unis, le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, l'Union européenne ont restreint fortement le commerce intérieur de l'ivoire – réduisant ainsi les possibilités de blanchiment et de commerce sous couvert de légalité. Couplées à la destruction de stocks d'ivoire officiels, ces décisions ont contribué à freiner le commerce et, par ricochet, à réduire le braconnage.

Seul le Japon continue de résister à cette dynamique internationale, affirmant que son marché est imperméable au trafic – ce que contredisent les experts, pour qui ce marché alimente toujours le commerce illégal et les abattages d'éléphants. Par le biais des mécanismes de la CITES, la FFW continue de faire pression afin que ce marché soit enfin fermé : protéger les éléphants exige une action collective et aucun pays ne peut se permettre de rester à la traîne.



### **Éléphants vivants : plus jamais hors d'Afrique !**

En 2022, lors de la CoP19 de la CITES à Panama, les Parties ont décidé de suspendre les exportations d'éléphants vivants hors d'Afrique, notamment à destination des zoos, dans l'attente d'une solution commune entre les pays africains concernés. Une « réunion de dialogue » avait eu lieu en septembre 2024 au Botswana, aboutissant à un consensus minimal, mais sans apporter de solution juridique claire. Ce flou laisse persister une incertitude sur l'interprétation des règles applicables au commerce d'éléphants vivants. Les pays d'Afrique australe, favorables au commerce international d'éléphants vivants, se heurtent à l'opposition de nombreux autres États de l'aire de répartition naturelle de l'espèce.

Les pays membres de la Coalition pour l'Éléphant d'Afrique (CEA), que la FFW soutient activement, défendent une position sans équivoque : les éléphants doivent rester en Afrique, et il faut mettre fin aux captures dans la nature – souvent d'éléphanteaux – destinées aux parcs zoologiques étrangers.

À la CoP20, il est fort probable que certains pays d'Afrique australe déposent



de nouvelles propositions sur le commerce d'éléphants vivants. Sous prétexte d'unifier les règles à l'échelle du continent, ces initiatives pourraient en réalité affaiblir leur protection et rouvrir la porte à des exportations inacceptables. Fidèle à ses engagements et dans la continuité de ses campagnes Zoo21 et ELE, la FFW se mobilisera pleinement pour empêcher tout recul. Notre objectif : obtenir une réglementation claire et cohérente qui protège véritablement les éléphants – et les maintienne là où est leur place : en Afrique.

### **Combattre les tentatives d'affaiblissement**

D'autres tentatives d'affaiblissement de la législation internationale pourraient également émaner de certains pays d'Afrique australe, qui reviennent régulièrement à la charge, de manière directe ou plus subtile, pour tenter de rouvrir le commerce de l'ivoire. Dans un contexte géopolitique tendu, marqué notamment par le désengagement croissant des États-Unis en matière de protection de la biodiversité, ces initiatives pourraient fragiliser encore davantage les mécanismes de protection internationale, au détriment d'espèces emblématiques comme l'éléphant. L'administration Trump a ainsi déjà pris des décisions préoccupantes, en autorisant la reprise des importations de trophées d'éléphants, en affaiblissant l'engagement américain au sein de la CITES, et en plaçant systématiquement les intérêts commerciaux au-dessus de la préservation des espèces.

La FFW combattra toute tentative de démantèlement des protections existantes, en particulier s'agissant des éléphants d'Afrique, dont le sort dépend directement de la fermeté des règles internationales.

La CITES interdit le commerce de l'ivoire et d'autres parties d'éléphants.

### La CITES – Comment ça fonctionne ?

La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) est un accord international signé par 185 États. Son objectif : veiller à ce que le commerce international d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie de certaines espèces. Tous les trois ans, les pays membres se réunissent lors de la Conférence des Parties (CoP) afin de décider du niveau de protection accordé à celles-ci et les inscrire dans l'une des trois annexes :

- **Annexe I** : espèces les plus menacées, dont le commerce international est interdit, sauf exceptions très strictes (ex. recherche scientifique).
- **Annexe II** : espèces pas encore menacées, mais qui pourraient le devenir si le commerce n'est pas réglementé. Le commerce est donc restreint.
- **Annexe III** : espèces protégées dans certains pays qui demandent l'aide des autres États pour en contrôler le commerce (sur simple requête du pays).

Chaque année, le Comité permanent de la CITES (organe exécutif) se réunit pour assurer le fonctionnement de la Convention, prendre les décisions courantes et mettre en œuvre les décisions prises par les Conférences des Parties.

### Et la Suisse dans tout ça ?

La Suisse est le pays dépositaire de la CITES, et abrite donc le Secrétariat de la CITES – qui assure le fonctionnement de la Convention. Extrêmement précis sur le plan technique et politique, notre pays est traditionnellement plutôt favorable au commerce et à l'utilisation qu'elle juge « durable » des espèces. Sa position est rarement favorable aux restrictions du commerce, à moins que les preuves d'un grave impact négatif sur la survie de l'espèce soient absolument irréfutables – en oubliant parfois le principe de précaution, fondamental en droit de l'environnement.



# Sur la route de Bonrook



Les brumbies sont visibles toute l'année le long des routes de Bonrook. À part eux, seuls quelques autres animaux non indigènes vivent ici, comme les buffles d'eau et les bovins sauvages.

Photo : Viktoria Kirchhoff

**Pour arriver à Bonrook, la réserve de chevaux sauvages créée en Australie par la FFW également connue sous le nom de « Franz Weber Territory », il faut emprunter une route asphaltée de près de cinq kilomètres qui part de la Stuart Highway pour se transformer en piste sur le dernier kilomètre avant d'atteindre enfin la propriété. Il m'arrive souvent d'accueillir les visiteurs par une question : « Avez-vous vu quelque chose en chemin ? ». A mon grand étonnement, leur réponse est quasi invariablement : « Rien. » Pourtant, si l'on fait preuve un tant soit peu de sens de l'observation, il n'est pas rare d'apercevoir, au gré des périodes, une étonnante diversité d'animaux sauvages.**



**SAM FORWOOD**  
Directeur de Bonrook Station

### Mes voisins à plumes

A la saison des pluies, celles qui me réjouissent le plus, en particulier en raison de leur rareté et des menaces qui pèsent sur leur espèce, sont les peruches à capuchon noir (*Psephotellus dissimilis*), nichées sur la face ouest d'immenses termitières, celle-ci leur offrant une meilleure protection contre les feux de brousse qui viennent généralement par l'est.

Le jardinier à nuque rose (*Chlamydera nuchalis*) s'active lui aussi. J'ai fréquemment vu ses nids artistiquement aménagés dans les sous-bois épais, en bord de route. Ce sont les mâles qui effectuent tout le travail... afin d'impressionner et d'attirer les femelles.



Avec une précision impressionnante, le mâle construit une arche élégante à partir de brindilles fines et d'objets soigneusement choisis – une véritable œuvre de séduction.

Photo : Viktoria Kirchhoff



Le brolga est un gracieux oiseau danseur australien, connu pour ses élégantes parades nuptiales et ses cris puissants, semblables à des trompettes.

Photo : mäd

Quand la saison des pluies s'annonce, on voit aussi apparaître les élégantes grues brolgas (*Antigone rubicunda*) en famille. Elles restent là jusqu'à ce que la pluie les chasse vers le bush.

L'outarde d'Australie, également surnommée « dindon des broussailles » (*Ardeotis australis*), se montre tous les jours au début de la saison sèche. Je vois souvent des mâles se pavaner le long de la route en quête d'une compagne.

En revanche, il est très rare que je croise un émeu d'Australie (*Dromaius novaehollandiae*). C'est un véritable événement ! En dépit de leur taille impressionnante et de leur allure, les émeus sont généralement pacifiques sauf en période de reproduction et lorsqu'ils se sentent menacés, ils peuvent devenir étonnamment rapides et agressifs. Observer l'un de ces majestueux oiseaux en liberté est toujours un moment inoubliable.



En début de saison sèche, le dindon sauvage se montre souvent sur la route d'accès à Bonrook, paradant avec assurance à la recherche d'une partenaire.

Photo : mäd

### Des reptiles sur la route

Durant les mois chauds, je rencontre parfois un gwardar, autre nom du serpent brun occidental (*Pseudonaja nuchalis*) – un serpent extrêmement venimeux, inactif durant la saison sèche froide. Naguère presque éliminée par le crapaud buffle, très toxique, sa population est en train de se reconstituer.

Il n'est pas rare de voir surgir un lézard à collerette (*Chlamydosaurus kingii*), traversant la route en un éclair ou se reposant (pour ne pas dire lézardant) tranquillement sur un tronc d'arbre. Lui aussi avait presque disparu à cause du crapaud buffle. Heureusement, sa population se renouvelle aujourd'hui de façon satisfaisante.

Dans les petits cours d'eau qui bordent la voie d'accès, j'aperçois parfois le rare varan de Mertens (*Varanus mertensi*). Plus petit que le varan de Gould, mais tout aussi fascinant, il fait partie des espèces menacées, lui aussi victime du venin puissant du crapaud buffle.



Le rarissime varan aquatique de Mertens, une espèce menacée, peut parfois être aperçu dans les petits ruisseaux le long de la route d'entrée.

Photos : m&d

### Dingos curieux et marsupiaux bondissants

Tôt le matin, c'est en bande familiale que les dingos (*Canis lupus dingo*), museau au sol, s'approchent. Dans le calme de la nuit, leurs hurlements, qu'on entend parfois à des kilomètres, offrent un concert sauvage qui souligne à merveille l'immensité du paysage.

Au cours de la saison sèche, je dois faire particulièrement attention en voiture : il est fréquent que des wallabys insouciants s'ébattent en plein milieu de la route, toujours en famille. N'est-ce pas alors magique de s'extasier devant un petit (« joey », en anglais), bien caché

dans la poche de sa mère où il reste accroché à l'une de ses mamelles et ce, pendant plusieurs semaines ?

Quoique plus rarement, il m'est arrivé de rencontrer leurs grands « cousins », des kangourous. Moins grand que le kangourou roux (*Macropus rufus*) du centre de l'Australie, mais bien adapté aux étendues dégagées qui bordent notre route, l'espèce indigène s'appelle kangourou antilope (*Macropus antilopinus*). Avec sa stature élancée et ses longues pattes, cet excellent sauteur se déplace facilement, atteignant des vitesses impressionnantes.



Des dingos au petit matin au bord de la route – leurs hurlements nocturnes emplissent les vastes étendues de Bonrook d'une vie sauvage intense.



Quelque 120 vaches sauvages vivent à Bonrook, en parfaite harmonie avec les brumbies et la faune indigène.

Photo : Viktoria Kirchhoff

**Rencontres avec des brumbies, des buffles d'eau et des bovins sauvages**

Brumbies, buffles d'eau et bovins sauvages, des espèces non indigènes, sont également très présents en bordure de la voie menant à Bonrook.

C'est toute l'année que les premiers, des chevaux sauvages vivant en groupes familiaux ou mâles célibataires, prennent possession du territoire. Les nouveau-nés offrent un spectacle particulièrement réjouissant à la saison des pluies. Lorsque je passe lentement en voiture devant un mâle dominant, il peut arriver qu'il se donne de grands airs, dilatant ses naseaux et redressant fièrement la tête, histoire de dire : « C'est moi le chef ! »

Au cours de la saison des pluies, les buffles d'eau (*Bubalus bubalis*) se manifestent en groupes pouvant compter jusqu'à dix membres. Ils aiment se vautrer dans la boue des cours d'eau qui longent la route. En général, le mâle

se tient à distance du troupeau et ses réactions peuvent être imprévisibles. Il convient donc de faire preuve d'une prudence accrue lorsque l'on passe en voiture.

Enfin, des bovins sauvages errent tout au long de l'année dans la région, le plus souvent en petits groupes. Ils ne sont pas aussi agressifs que les buffles, mais je ne les en surveille pas moins attentivement, en particulier les vieux mâles exclus du troupeau qui s'en vont d'un pas lent et imposant.

**Et si on lâchait un peu... le champignon**

Vous l'aurez compris, chaque trajet offre son lot de découvertes si l'on prend le temps et que l'on ouvre grand les yeux. Sans compter, qu'en roulant trop vite, on ne passe pas seulement à côté de la beauté de la nature sauvage, on met aussi ces animaux en danger.

Roulez lentement, regardez avec attention... cela en vaut doublement la peine.



Les kangourous sont plus rares à Bonrook que les wallabies – le kangourou antilope n'apparaît qu'occasionnellement dans les grandes prairies ouvertes.

Photo : mād



Pendant la saison des pluies, les buffles d'eau aiment se vautrer dans la boue des ruisseaux longeant la route d'accès.

Photo : Viktoria Kirchhoff



# Immersion dans la forêt de Giessbach

**Quand science, bain de forêt et récits mythologiques se rencontrent : lors d'une visite guidée dans la forêt de Giessbach, Diana Soldo, biologiste et spécialiste des sciences de l'environnement de la Fondation Franz Weber, et le conteur Andreas Sommer ont raconté au public l'importance des forêts proches de l'état naturel – un écosystème encore bien trop rare en Suisse.**





**MATTHIAS MAST**

Rédacteur

Les forêts suisses sont bien plus que de simples étendues vertes : elles comptent parmi les milieux les plus riches en biodiversité du pays. Elles abritent environ 40 % de toutes les espèces animales et végétales connues – du rare pic noir à la mousse discrète poussant sur un vieux tronc d'arbre. Les forêts particulièrement proches de l'état naturel et non exploitées apportent une contribution inestimable à la diversité biologique.

Sur les hauteurs du lac de Brienz, une forêt largement laissée à l'état sauvage a accueilli une exploration de trois jours. Cette immersion dans la forêt de Giessbach était animée par Diana Soldo, biologiste de la Fondation Franz Weber, et par le conteur Andreas Sommer.

La grande valeur écologique de la région sera bientôt officiellement reconnue : la forêt de Giessbach est sur le point d'être classée en réserve forestière naturelle – une étape importante pour la protection à long terme de cet écosystème unique.

#### **Bois mort et vieux arbres**

Une « forêt naturelle » se distingue par l'absence d'exploitation forestière : aucun abattage n'est pratiqué, les arbres tombés restent sur place et le

bois mort est laissé à la décomposition. Ce processus crée un habitat précieux pour les champignons, les insectes, les oiseaux et les petits mammifères.

Diana Soldo explique avec passion comment cette évolution naturelle de la forêt favorise la biodiversité, et quel rôle crucial y jouent les vieux arbres : « *Les arbres communiquent entre eux, et les plus jeunes profitent de l'expérience et de la protection des plus anciens.* » Mais ces « arbres-mères » sont devenus rares en Suisse, notamment dans le Plateau, en raison d'une gestion forestière mal comprise. « *Plus on laisse la forêt évoluer librement, mieux c'est pour la diversité des espèces – et pour notre bien-être à tous* », souligne l'experte.



La communication entre les arbres dans les forêts est scientifiquement prouvée.



Diana Soldo, biologiste et spécialiste des sciences de l'environnement de la Fondation Franz Weber.



Bain de forêt à Giessbach. Cette pratique de pleine conscience originaire du Japon (Shinrin Yoku) est une expérience méditative qui mène à la paix intérieure.



Un réseau de racines – bien plus qu'une œuvre d'art.

La richesse d'une forêt n'est pas le fruit des interventions humaines, mais de la préservation de structures variées, telles que les lisières naturelles, les zones humides ou les forêts ombragées.

### La forêt et ses mythes

Un moment fort de l'exploration dans la forêt de Giessbach fut la séance de bain de forêt (*Shinrin Yoku*), une pratique de pleine conscience originaire du Japon. Dans le silence de la forêt, les participantes et participants ont prêté attention aux sons, aux odeurs et aux ambiances – une expérience méditative propice au calme intérieur.

L'excursion a été enrichie par les récits vivants d'Andreas Sommer. Le conteur de légendes a mêlé mythes locaux et observations de la nature pour offrir une expérience culturelle qui invitait à percevoir le paysage non seulement avec un regard écologique, mais aussi spirituel.

*« Raconter des histoires est aussi ancien que l'humanité elle-même. Les histoires nous permettent, ne serait-ce qu'un instant, de dépasser les limites du quotidien et d'entrer dans le monde inspirant de nos représentations intérieures »,* explique Andreas Sommer.

### Un message qui fait écho

Cette exploration de trois jours était bien plus qu'une simple balade dans la nature : elle a offert une expérience unique, mêlant pleine conscience, compréhension de la nature et profondeur culturelle.

Durablement marquée par cette immersion, l'assemblée est repartie avec un message fort porté par Diana Soldo : *« Ce ne sont pas seulement les forêts d'Indonésie, du Brésil, du Congo ou de Pologne qui ont urgemment besoin de protection. Nos forêts ici, en Suisse, méritent tout autant notre attention.*

*Nous devons repenser notre rapport à la forêt et le transformer – en abandonnant l'idée qu'elle est un simple libre-service. » (Voir encadré : « Les forêts suisses sous pression ».)*

L'immersion dans la forêt de Giessbach, découvrir la nature autrement, les retours enthousiastes parlent d'eux-mêmes : d'autres visites guidées sont déjà en préparation !



Le bois mort, comme cette souche d'arbre, constitue un habitat pour plus de 200 espèces.



Le conteur itinérant et auteur Andreas Sommer.



### **Les forêts suisses sous pression**

Les forêts du Plateau suisse subissent une pression croissante. L'exploitation forestière intensive, les taux élevés d'abattage et la fréquentation toujours plus importante liée aux loisirs fragilisent ces écosystèmes sensibles. Un problème particulièrement préoccupant : l'abattage à grande échelle de vieux arbres, souvent justifié par l'idée qu'ils ne survivraient pas aux effets du changement climatique.

Cette argumentation ne tient pas la route d'un point de vue scientifique. Les vieux arbres sont plus résistants, stockent d'importantes quantités de CO<sub>2</sub> et offrent un habitat précieux à de nombreuses espèces – un rôle que les jeunes forêts ne pourront remplir que dans plusieurs décennies. Leur disparition constitue une perte écologique, mais aussi culturelle et climatique.

La diversité forestière – et son rôle d'espace de détente de proximité – est menacée sur le Plateau suisse, en raison d'une exploitation trop intensive et de pratiques d'entretien souvent mal comprises.

Ainsi, les hêtraies ne devraient pas être éclaircies ni les vieux arbres abattus, mais protégés. C'est la seule manière de préserver les forêts, adaptées depuis des millions d'années à leur environnement, et capables de s'ajuster aux changements futurs. Des forêts intactes régulent le climat et les cycles de l'eau, filtrent les polluants de l'air, produisent de l'oxygène, favorisent la formation et la stabilité des sols – et bien plus encore.

Une gestion véritablement durable des forêts exige davantage de retenue – et le courage de redonner à la nature l'espace et le temps dont elle a besoin.



## Un autre avenir est possible

La Fondation Franz Weber s'engage pour un monde respectueux des éléphants. En Suisse, ou à l'échelle internationale, il est temps notamment de reconnaître que la captivité est un modèle cruel qui appartient au passé.

**Soutenez notre combat pour que les éléphants soient protégés in situ, dans la nature.** Pour la fin des naissances en zoo, pour le transfert des éléphants vers des sanctuaires adaptés, et pour que soit accordée à cette espèce emblématique la plus haute protection légale au sein de la CITES.

## La Fondation Franz Weber fête ses 50 ans !

Célébrez un demi-siècle d'engagement pour la protection des animaux et de la nature avec notre pin's exclusif anniversaire.



Je commande :

\_\_\_\_\_ **Pin's exclusif anniversaire**, à partir CHF 20.- (30mm)

Madame     Monsieur

Prénom / Nom

Rue

NPA & Localité



**Restez à nos côtés et soutenez-nous; les animaux et la nature ont plus que jamais besoin de vous.  
De tout cœur, merci !**

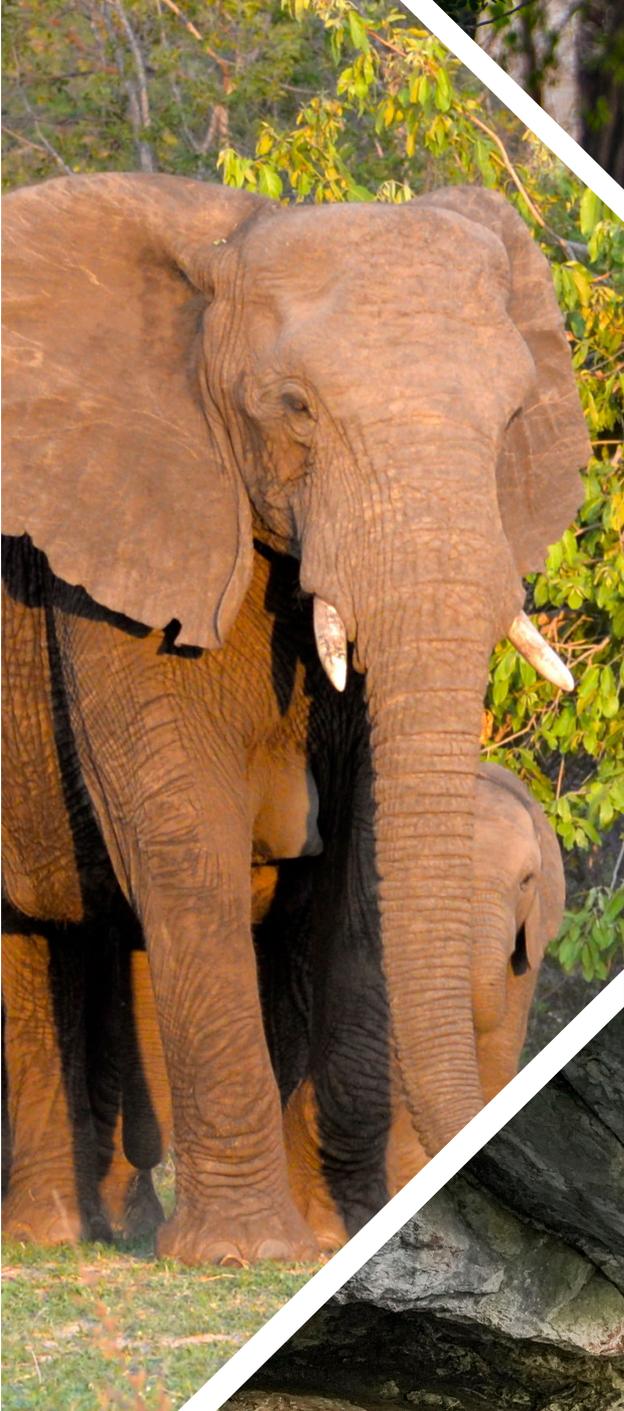
### COMPTE DE DONNS:

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de :  
Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

Case postale, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

[ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch) / [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)



**La Fondation Franz Weber  
lutte depuis 1975 au niveau  
national et international  
pour la protection des  
animaux, de la nature et  
du patrimoine.**

**[www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**



AZB  
CH-3000 Bern 13 Matte  
PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER

**DIE POST** 

**AVEC VOUS À NOS CÔTÉS, NOUS POUVONS  
CONTRIBUER À REMETTRE AUX ENFANTS DU  
MONDE UN LIEU DE PAIX ET D'HARMONIE  
ENTRE LES ANIMAUX, LA NATURE ET LES HOMMES.**

